

"L'État est en train de détruire l'avenir de nos enfants". Coup de gueule d'une institutrice

Ce coup de gueule d'une institutrice circule sur les réseaux sociaux depuis plusieurs semaines, parfois réadapté, en guise d'alerte sur la loi Blanquer encore peu connue et pourtant d'une grande gravité pour l'avenir de l'éducation nationale, donc pour l'avenir de tous les enfants de travailleurs. "Lorsque la loi sera passée je risque d'être punie ou virée en publiant ce genre de message", précisent certains.



Crédit Photo : Serge d'Ignazio

A la lecture de ce texte, on comprend mieux l'importante mobilisation des enseignants ce mardi¹, et l'urgence à les soutenir dans un combat qui nous concerne tous.

"Actuellement, la loi Blanquer (ou loi pour l'école de la confiance) est en train d'être votée, dans l'indifférence la plus totale. Cette loi est dangereuse pour l'avenir de vos enfants ! Peut-être en avez-vous entendu parler aux infos ! Cependant, pour les médias, la loi Blanquer se résume à la scolarité dès 3 ans, au drapeau français dans les classes et au faux débat "parent 1/parent 2".

Mais la loi Blanquer ce n'est malheureusement pas que ça !

La loi Blanquer, c'est surtout **la fusion des écoles maternelles, élémentaires et des collèges**. L'objectif (comme dans toutes les fusions) est la fermeture massive de classes (voire d'écoles dans les milieux ruraux) avec pour conséquence une hausse importante des effectifs (30/35 élèves ?) et la suppression des postes de directeur. Les écoles seront ainsi gérées par les chefs d'établissement des collèges, ou leur adjoint, des personnes qui ne seront pas en classe et qui ne connaîtront pas la réalité du terrain ainsi que la spécificité de nos élèves, de vos enfants, puisqu'ils ne seront pas sur place et qu'ils auront des centaines d'enfants à "suivre".

La loi Blanquer, c'est aussi la fin des écoles de secteur : s'il n'y a plus de place pour accueillir votre enfant dans l'école près de chez vous, il n'y aura pas d'ouverture de classe, votre enfant sera envoyé dans une autre école, que vous ne pourrez pas choisir ! Vous, qui avez choisi de vivre dans ce petit coin tranquille avec sa petite école tranquille, vous devrez peut être scolariser votre enfant dans l'école à 20 min de chez vous, sans aucun recours !

¹ <https://www.revolutionpermanente.fr/Apres-un-19-mars-important-et-une-forte-mobilisation-enseignante-quelles-suites>

La loi Blanquer , c'est aussi la possibilité d'embaucher de plus en plus de contractuels sous payés, sans exigence de diplôme et sans formation, pour enseigner à vos enfants, plutôt que d'ouvrir des postes au concours. Ne vous étonnez donc pas si la prof de français de votre fils fait une faute d'orthographe à chaque phrase !

La loi Blanquer, c'est l'inclusion des enfants handicapés, sans assurer qu'il y ait des moyens (personnels, formation) pour les accueillir dans de bonnes conditions.

La loi Blanquer, c'est tant d'autres points qui mettent en danger l'école, de part sa non-indépendance vis à vis du ministère (commission, observatoire, études diverses dirigés par des membres choisis par le gouvernement).

La loi Blanquer, c'est gérer les écoles comme on gère les entreprises, en ne pensant qu'au chiffre au lieu de penser à l'humain, et ici, aux enfants !

Parallèlement, les réformes des lycées et du bac creusent davantage les inégalités. Seuls les enfants issus de familles favorisées pourront réellement choisir leur filière. Les autres seront les grands sacrifiés...

Enfin, la loi Blanquer, qui s'intitule "école de la confiance", muselle la parole des enseignants.

Le tout ler article (c'est révélateur !) impose aux enseignants de ne pas critiquer l'institution (l'éducation nationale) sous peine d'être en faute professionnelle. Ainsi, dans quelque temps, je pourrai être renvoyé pour avoir posté ce message. Je n'aurai pas le droit de dire que vos enfants sont en danger, physique d'abord, parce que les classes ne sont pas adaptées pour accueillir plus de 30 enfants. Mais aussi en danger intellectuel, parce que je ne pourrai pas enseigner dans de bonnes conditions. Je devrai mentir aux parents, pour qu'ils aient confiance en l'école...

Aujourd'hui l'état est en train de tuer mon métier, mais il est surtout en train de détruire tout le système éducatif et l'avenir de nos enfants.

J'alerte donc tous les enseignants de mon entourage mais aussi les parents. Il est primordial d'informer autour de vous, dans les écoles de vos enfants (beaucoup d'enseignants ne sont pas au courant !), dans les associations de parents d'élèves..."